

Le collège

L'objectif du collège est de dispenser à chaque élève une formation générale qui doit lui permettre d'acquérir **un socle commun de connaissances et de compétences** dont la maîtrise est indispensable pour la poursuite des études, l'exercice de la citoyenneté et l'insertion professionnelle future. L'élève reçoit aussi d'autres enseignements qui complètent ce socle commun.

Langues proposées

LV1 : anglais.

LV2 : espagnol, italien à partir de la 4^{ème}

Options facultatives

Découverte professionnelle : option 3 heures en 3^{ème}

Latin : à partir de la 5^{ème}

Sections particulières

Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) : de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Section bilangue : anglais/espagnol en 6^{ème} et 5^{ème}

Section européenne : espagnol à partir de la 4^{ème} pour les élèves ayant fait la section bilangue

La 6^{ème} : le cycle d'adaptation

En sixième, deux priorités absolues : **maîtriser la langue française** et **acquérir de bonnes méthodes de travail**, c'est-à-dire apprendre à apprendre.

Enseignements obligatoires	Horaires de la classe de sixième
Français	4 h 30 (dont 30 min en groupes à effectifs allégés)
Mathématiques	4 h
Langue vivante étrangère	4 h
Histoire-géographie-éducation civique	3 h
Sciences et techniques :	
- Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30 (dont 30 min en groupes à effectifs allégés)
- Technologie	1 h 30 (dont 30 min en groupes à effectifs allégés)
Enseignements artistiques :	
- Arts plastiques	1 h
- Éducation musicale	1 h
Éducation physique et sportive	4 h
Enseignement facultatif	
Section Bilangue Espagnol	2 h
Aide aux élèves et accompagnement de leur travail personnel : 2 h hebdomadaires par classe	
Heures de vie de classe : 10 h annuelles par classe	

La 5^{ème} et la 4^{ème} : le cycle central

Le cycle central permet aux élèves de collège d'**approfondir** et d'**élargir leurs connaissances et compétences**.

En cinquième, les élèves peuvent débiter l'apprentissage du latin et, en quatrième, tous les élèves commencent une deuxième langue vivante étrangère ou régionale.

Classe de 5 ^{ème}	Matières	Classe de 4 ^{ème}
Enseignements obligatoires		
4 h	Français	4 h
3 h 30	Mathématiques	3 h 30
3 h	Première langue vivante étrangère	3 h
xxxxx	Deuxième langue vivante (étrangère ou régionale)	3 h
3 h	Histoire-géographie-éducation civique	3 h
1 h 30 1 h 30 1 h 30	Sciences et techniques : - Sciences de la vie et de la Terre - Physique et chimie - Technologie	1 h 30 1 h 30 1 h 30
1 h 1 h	Enseignements artistiques : - Arts plastiques - Éducation musicale	1 h 1 h
3 h	Éducation physique et sportive	3 h
Enseignements facultatifs		
2 h	Latin	3 h
2 h	Section Bilangue Espagnol	xxxxx
xxxxx	Section Européenne Espagnol	2 h
Heures de vie de classe : 10 h annuelles par classe		

La 3^{ème} : le cycle d'orientation

Dernière année du collège, la troisième est une année clé au cours de laquelle les collégiens doivent **formuler leurs premiers choix d'orientation**.

Elle est aussi pour eux la dernière étape pour **consolider leurs connaissances**, s'exercer au raisonnement abstrait, à l'analyse critique... et préparer leur projet d'études.

Matières	Horaires de 3 ^{ème}
Enseignements obligatoires	
Français	4 h 30
Mathématiques	4 h
Langue vivante étrangère	3 h
Histoire-géographie-éducation civique	3 h 30
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Physique-chimie	2 h
Technologie	2 h
Enseignements artistiques : - Arts plastiques, - Éducation musicale	1 h 1 h
Éducation physique et sportive	3 h
Langue vivante 2 (étrangère ou régionale)	3 h
Enseignements facultatifs	
Découverte professionnelle	3 h
Latin	3 h
Section Européenne Espagnol	2 h
Heures de vie de classe 10 heures annuelles	